



Au couloir à camions

2X2 VOIES

A ce jour, l'étude de faisabilité commanditée en décembre 2002, et engagée fin 2003, quoique achevée, n'a été présentée ni à la population, ni encore en session plénière du Conseil Général. MM. Lasserre et Aguerre continuent de présenter la 2x2 voies comme d'intérêt interrégional, alors que le gouvernement de Navarre réaffirme qu'il s'agit pour lui d'établir une connexion directe «du Portugal jusqu'aux autres pays de l'Europe».

MM. Lasserre et Aguerre veulent imposer leur projet ; ils excluent tout questionnement sur le bien fondé d'une telle infrastructure routière et restent totalement sourds aux arguments de tous ceux qui s'y opposent,

- Sommaire**
2. Infos en vrac
 3. *l'Atalante* : le temps de la mobilisation !
 4. Le scandale des bois exotiques
 5. Communiquer ou rouler dans la farine ?
 - 6 / 7. *NON* au couloir à camions !...
 8. Bacheforès : CLIS du 29 juin 2005
 9. « *Eki-Libre* »... et consommation responsable
 10. ATTAC, après le référendum...
 11. «R.E.A.C.H»
 12. Cultures : « *Bombon el perro* »

BIMESTRIEL - 2,30 €

N° 110

SEPTEMBRE / OCT. 2005

ISSN 0998 - 2787

TGV : des gares où ?

L'excellente revue « Kutzu » révèle dans son numéro 45 que M

Berckmans président de la CCI et l'entrepreneur Etchart ont acheté 435 hectares dans la commune landaise d'Angoumé près de Dax. Kutzu avait aussi révélé, il y a 5 ans, l'achat de la ferme Ste Barbe (200 hectares aux portes de Bayonne) avec M Durruty. On pense bien sûr à une spéculation autour des futures gares TGV. Si tant est qu'il y en ait 2, car on se souvient de la réponse de M

Lasserre à un journaliste de Sud-Ouest qui lui demandait s'il voulait qualifier ballonne comme gare TGV au détriment de Dax. Il avait répondu OUI.

TGV : le débat préalable

Le débat public « sur l'amélioration des liaisons ferroviaires entre Bordeaux et la frontière espagnole » est annoncé. Différents scénarios ont été présentés au Comité de Pilotage le 11 juillet dernier. Le débat est prévu pour la fin de l'année ou au début de 2006. Une bataille extrême-

mement importante que les citoyens auront à mener. Qu'on se le dise.

Beurre

On ne résiste pas à recopier cet article du Canard Enchaîné qui illustre bien que nous vivons une époque formidable : L'Institut national de la recherche agronomique (Inra) a enfin mis au point la recette du bon beurre. La nouvelle, révélée par «Ouest France» le 30 avril dernier, est passée inaperçue. Pourtant on ne peut que battre des mains devant la trouvaille. Le

beurre que l'Inra a fabriqué dans sa ferme expérimentale de Saint-Gilles (Ille-et-Vilaine) est en effet plus facile à tartiner, plus fondant en bouche et meilleur pour la santé. Le secret de la recette ? Il suffit d'augmenter la part d'herbe dans la ration des vaches. Et de diminuer celle du maïs d'ensilage. Et l'Inra d'expliquer: plus les vaches mangent de l'herbe, plus on améliore la qualité nutritionnelle du lait, et donc du beurre. Inouï, non? Là-dessus, l'industrie laitière fait valoir que ça coûte trop cher. Et qu'entre le beurre et l'argent du beurre, elle a choisi... Meuh.donc.

Ce mois d'août aura vu une série d'escarmouches sur l'eau qui, si on fait bien attention aux chiffres annoncés par les uns et les autres, éclairent la future grande bataille autour de l'eau.

Irrigation, la fuite en avant

UFC-Que choisir a ouvert le bal en dénonçant la fuite en avant de l'irrigation agricole. L'association de consommateurs, rappelait que « 80 % du budget des agences de l'eau est assuré par des taxes prélevées sur la facture des particuliers alors que pendant l'été 80 % de l'eau est consommée par les agriculteurs. » La polémique a fait rage sur les prélèvements effectués par l'Agence de l'eau : 0,23 centime d'euros au mètre cube pour le grand Sud-Ouest principal irrigant pour UFC et 0,437 centime d'euros répond l'Agence. Certes il y a là une querelle de chiffres, mais un bref coup d'œil sur une facture d'un particulier du coin indique 29,38 centimes d'euros prélevés par l'Agence. Même en gardant le chiffre de 0,437, cela fait 67 fois plus. Ajoutons que le prix du mètre cube bénéficie également d'un grand coup de pouce pour l'irrigation.

Bon et alors ? Alors disons le tout net, l'agriculture a toujours utilisé l'irrigation et nous ne la mettrons pas au pilori d'office. Mais il est évi-

Palabres significatives autour de l'eau

dent, que l'heure est venue d'arrêter ce coûteux gaspillage. Oui, le maïs irrigué est gaspilleur et il est temps de changer une politique qui conduit peu à peu à une monoculture (un seul pied de maïs consommé 400 à 600 litres d'eau dans l'année). La politique des retenues d'eau conduit tout droit à la fuite en avant : il nous faut de l'eau, on construit une retenue, on cultive plus de maïs puisqu'il y a un stockage et quelques années plus tard il faut une autre retenue... Les aides de l'Europe au maïs irrigué de l'ordre de 760 euros l'hectare contre 450 pour le non irrigué et 76 seulement pour l'herbe ne font qu'inciter au gaspillage. Oui, sans remettre totalement en cause l'irrigation, il est temps de changer.

Les golfs-gouffres pour l'eau

C'est ce qu'écrivait le journal Sud-Ouest du 7 août. L'article citait l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée « un golf haut de gamme de dix-huit trous a une consommation moyenne de 5000 mètres cubes par jour, ce qui correspond à la production nécessaire à la satis-

faction d'une collectivité de 12000 habitants ». La riposte des professionnels n'a pas tardé. Le 11 août le même journal publiait leur point de vue. Les directeurs des golfs de Chiberta et de Biarritz affirment que le plus grand des golfs ne consume **que** 1800 mètres cubes par jour. Un petit instant de réflexion pour visualiser la chose : imaginons une tour de verre carrée de 3m de côté, puis observons sa hauteur avant de la remplir : la hauteur mesure... **200 m ! Ouah ! presque 5 fois la ZUP de Bayonne et tous les jours !** Souhaitons qu'ils aient raison (ce qui n'est même pas sûr) car, avec 5000 m³, cela ferait une tour de 555 m de haut !

Et nos directeurs de citer les golfs locaux : 1000 m³ pour Chiberta mais un pompage dans la nappe (une nappe où l'on pompe également de l'eau potable l'été et qui va s'en trouver probablement menacée (car dans un golf, on ne verse pas que de l'eau, il n'y a pas beaucoup de mottes de taupes car il n'y a pas beaucoup de vers car on verse ce qu'il faut). 400 à 500 m³ quotidiens à Biarritz (55 m de haut la tour de 3 m de côté). Pas de

chiffres pour Bassussarry et Arcangues où l'on aurait des réserves d'eau de pluie (comme il ne pleut plus depuis des mois les réserves sont à sec depuis longtemps ou bien on détourne des ruisseaux qui avec de pareils volumes doivent être loin des débits réservés).

Ici aussi nous n'entrons pas dans la polémique sur ce sport. Nous rappellerons seulement que la côte basque est bien vulnérable l'été et qu'on envisage à grands frais de stocker (en cas de pollution nous dit-on) d'immenses volumes à Sutar. Que quelques golfs peuvent être acceptables mais que trop c'est du gaspillage d'une ressource précieuse. Aujourd'hui il y a un golf à St. Jean-de-Luz, deux à Biarritz, un à Anglet, un à Bassussarry, un à Arcangues et que nous sommes fiers, avec les associations, d'avoir empêché ceux de Lahonce et Villefranque, ainsi que Tarnos et Ondres-Labenne sur les Landes.

Bon, il paraît que le climat change un peu (on dit ça parce qu'il y en a qui disent que non) et même en se défendant bec et ongles et en contestant les chiffres, on ne peut empêcher de constater qu'à ce rythme, il vaut mieux anticiper les changements plutôt que de les subir. Il est temps de changer... Et vite.

Victor Pachon

L'Atalante : le temps de la mobilisation



L'avenir est entre nos mains, à nous tous d'être à la hauteur de l'enjeu pour relever le défi et donner du relief à cette histoire singulière qui dure depuis quinze ans maintenant. La partie n'est pas gagnée mais nos atouts sont réels : la convivialité dans des lieux où l'on ne vient pas seulement pour « consommer » des films mais pour partager des émotions, un projet culturel cohérent et une volonté farouche de résister à l'uniformisation ambiante. La diversité culturelle passe par l'existence de salles indépendantes comme les nôtres.

Adhérez, faites adhérer autour de vous, le cinéma vous le rendra !

J. P. St Picq

LA saison 2004/2005 s'achève, cette saison particulière aura vu l'ouverture des deux nouvelles salles que nous attendions tant. Depuis dix mois maintenant, nous vous proposons ces films d'auteur qui participent à la diversité du cinéma, ces regards singuliers qui s'efforcent de décoder ou d'enrichir le monde. Beaucoup de bons moments et de belles rencontres...

Néanmoins, dans un contexte national difficile pour le cinéma indépendant (20 % de baisse de fréquentation depuis le début de l'année sur l'ensemble du territoire), notre situation n'échappe pas à la règle et nous avons connu une fin de saison difficile. Plusieurs raisons, d'abord une météo désastreuse pour un cinéma sans aucun jour de pluie (on s'est senti très proches des paysans...) et une proposition cinématographique faible, les distributeurs ayant décidé de garder les films porteurs pour l'automne. Si les recettes ont chuté pendant ces derniers mois, les charges ont continué à courir, ce

qui aura évidemment des conséquences économiques importantes.

L'autre élément important de notre problématique, c'est évidemment la modification considérable du paysage cinématographique. Les lecteurs d'Ortzadar ont dû le remarquer : les salles de cinéma poussent plus vite que les champignons cette année. Face à la trentaine de salles qui nous entourent désormais, il nous faudra donner le meilleur de nous-même, expliquer le sens de notre travail et l'originalité du modèle associatif. Dans ce modèle, *l'adhérent est au centre*, c'est lui qui soutient, participe, décide. Nous souhaitons profiter d'une rentrée cinématographique prometteuse (on attend avec impatience les films de Jarmush, Cronenberg, des frères Dardenne, Woody Allen) pour lancer une large campagne d'adhésions. Cette campagne doit être collective et impliquer tous ceux qui se sentent concernés par notre histoire, notre devenir. C'est l'objet de l'assemblée générale du vendredi 16 septembre qui sera un

moment d'échanges et de mobilisation afin de donner une impulsion importante à la saison qui s'annonce. Rappelons à ce stade que les adhérents de l'association Cinéma et Cultures bénéficient d'un tarif extrêmement avantageux (4 € par film) et de réductions pour des spectacles proposés par la Scène Nationale, le théâtre des Chimères ou les Amis du théâtre de Biarritz.

« L'enfant »,
le film des frères Dardenne,
palme d'or 2005,
début novembre à L'Atalante



Le scandale des bois exotiques

L'association écologiste Les Amis de la Terre a organisé de nombreuses actions pour attirer l'attention des citoyens et de leurs élus sur les problèmes liés à l'importation de bois exotiques et pour une utilisation accrue des essences locales de bois, dont le pin des Landes. L'association a comme cheval de bataille la protection des forêts, notamment tropicales, humides. La certification peut être un élément important de protection en informant le consommateur et lui garantissant que le bois acheté est issu de forêts gérées durablement sur le plan écologique et dans le cas du **label Forest Stewardship Council (FSC) ou Conseil de Bonne Gestion Forestière** en respectant aussi les populations locales.

La certification a été créée à l'origine pour les forêts tropicales. Pourtant, suite à une série de conférences interministérielles sur la gestion durable des forêts en Europe entre 1993 et 1997, la filière bois décide de créer également une certification. Après tout, la tradition forestière est ancienne en Europe, les forêts plutôt correctement gérées alors pourquoi ne pas les certifier «*gestion durable*» ?

Mais la certification FSC est jugée trop exigeante, coûteuse et mal adaptée aux petites propriétés forestières (la majorité de la forêt privée française) : En 1998 le **Pan European Forest Certification**

(**PEFC**) ou **Programme de Certification Forestière Européen** est donc créé.

Comment un éco-label créé à l'origine pour les forêts européennes est devenu une menace pour les forêts tropicales ?

En 2003, cette certification évolue (grâce au lobby des industriels des bois tropicaux ?). Le sigle reste PEFC mais la signification est : Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes ou Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières.

La boîte de Pandore est ouverte.

De leur côté, les barons du bois africain ont senti le bon coup : pour éviter le FSC bien trop exigeant notamment en ce qui concerne le respect du droit des populations locales, ils créent leur propre label qui a comme un air de déjà vu : le Pan African Forest Certification (PAFC). Le 6 décembre 2004, il ne restait plus qu'à «*boucler la boucle*» : le PAFC devient membre du PEFC, il va sûrement en être de même de la certification CERFLOR, créée sous l'impulsion des industriels Brésiliens de la pâte à papier (qui pillent les réserves hydriques du fait de la surproduction et de la pollution, qui occupent dans l'illégalité des terres indigènes, qui font détruire des maisons et des plantations locales «*milices armées*» et tout cela avec l'aide et l'appui du gouvernement fédéral). Le PEFC annonce en avril 2005 l'ouverture d'une consultation publique pour entériner la reconnaissance de la certification CERFLOR, le système CERFLOR sera alors autorisé à utiliser le logo de PEFC pour le marquage de ses produits (dont des arbres OGM). Alors que la plupart des professionnels et distributeurs pensent que la certification PEFC ne concerne que

des bois européens. Le consommateur pourra donc logiquement bientôt trouver à profusion des bois tropicaux qui viennent de «*forêts gérées durablement*» avec le label PEFC.

La multiplication de ces labels bidons a permis d'enlever une grosse épine du pied des politiques. Les achats publics représentent environ 25 % de la consommation française de bois tropical : l'enjeu est énorme. Le gouvernement travaille actuellement sur une circulaire réglementant les achats publics de bois avec pour objectif 100 % de bois écocertifiés en 2010. Un objectif facile à atteindre lorsque l'on encourage et finance des certifications de complaisance.

Malgré l'énergie déployée par les Amis de la terre des Landes et toutes les manifestations pour attirer l'attention, il semblerait que le message ait encore du mal à passer. Ainsi, après la place Saint-Roch à Mont-de-Marsan qui avait vu l'installation d'un plancher en azobé, bois africain, la sous-préfecture du premier département forestier de France prévoit une passerelle en ipé, un bois exotique originaire d'Amazonie, sur l'Adour. Un courrier a été adressé au maire de Dax en espérant qu'il est encore possible de modifier une décision regrettable. M. Bassez répond que le choix de l'ipé au détriment du Pin a été pris sur les Conseils du Centre Technique du Bois d'Aquitaine (CTB) et de l'architecte qui l'a orienté vers un paletage qui résiste au temps et aux crues. Il a été rappelé à Monsieur le Maire que c'est dans sa commune que se trouve l'entreprise RETITECH qui a développé une technique très innovante pour améliorer les qualités des bois locaux ! Le procédé s'appelle la *réification*. Il s'agit d'une technique récente qui consiste à chauffer progressivement le bois dans une atmosphère inerte, jusqu'à une température seuil, à

partir de laquelle se produit un réarrangement des molécules, l'eau circule mais ne se fixe pas. Le résultat est spectaculaire : on obtient une couleur brune, un bois plus résistant et plus stable, donc une nette amélioration de la durabilité avec des résultats comparables aux bois exotiques (tests CSTB et CTB). Le rabotage est effectué après, car ce traitement est homogène et dans la masse. Ceci est valable pour tous les bois réifiés feuillus (peuplier, hêtre, frênes) comme résineux (pin sylvestre, pin maritimes). D'autre part, ce procédé est très écologique car il n'utilise aucun produit toxique pour l'homme et l'environnement. L'an dernier, la filière du bois gascon a perdu près de 300 emplois, nous avons à Dax, une entreprise à la pointe de l'innovation technologique et quel choix fait-on ? Du bois d'origine douteuse... et ce n'est même pas une question de prix le pin réifié coûte 40 % de moins que de l'ipé certifié FSC, seul label garantissant des conditions de coupe socialement et écologiquement acceptable!

Les Amis de la Terre espèrent vraiment que la ville de Dax saura se ressaisir et offrir au pin des Landes réifié la vitrine qu'il mérite. Ils espèrent aussi qu'elle signera, comme la quarantaine d'autres communes landaises de plus de 1000 habitants, la charte des Amis de la Terre demandant de privilégier les bois locaux et arrêter le massacre des forêts tropicales. La ville de Paris qui a signé notre charte, renonce à construire la passerelle de Bercy en ipé mais a choisi le chêne...

Favorisons la filière locale et ses emplois et arrêtons de financer la filière du bois exotique qui représente le 3^{ème} plus grand trafic, après celui des armes et de la drogue !

Gisèle Mougros

Internet : www.amisdelaterre



Communiquer ou rouler dans la farine ?

Le syndicat mixte pour le traitement des déchets ménagers et assimilés « Bil Ta Garbi », vient de publier son 1^{er} bulletin d'information « LOKAR-RI ».

Le CADE, qui n'avait aucun pouvoir de décision, a participé aux réunions de la commission consultative de Bil Ta Garbi quand le choix du scénario n'était pas encore fait et a remis un mémoire pour exposer sa position (voir Ortzadar N° 104). Bil Ta Garbi ayant opté pour le scénario C, le CADE, très déçu, s'est retiré.

✓ **Petit rappel** : 5 scénarii avaient été proposés en 2004 : A / Valorisation partielle des biodéchets (épluchures, restes de repas), qui ne prévoit que 21 % de collecte de biodéchets. B / Valorisation énergétique (incinération). C / Stabilisation et stockage des OM grises (Ordures Ménagères, mélangées). C bis / Stabilisation et stockage des OM grises + incinérateur. D / Coopération transfrontalière (incinération en Espagne)

Dans son bulletin, Bil Ta Garbi explique que ce sont les axes forts des scénarii A et C qui ont été choisis et que l'incinération a été écartée.

• « **Axes forts du scénario A** ». On peut lire : « Un objectif de valorisation doit être défini pour l'horizon 2015 (dix ans de perdus!), à la lumière des opportunités (ce

n'est donc même pas sûr) de déploiement de la collecte sélective des biodéchets auprès des « gros producteurs » et des ménages. »

• « **Axes forts du scénario C** ». Tout a été retenu : tri effectué sur ordures brutes, puis stabilisation par traitement biologique, mais ... sans valorisation puisque le compost obtenu étant de mauvaise qualité, ira dans un CSDU (décharge).

• « **Il n'y aura pas de nouvel incinérateur** », mais... d'importants travaux sont prévus sur l'incinérateur de Bacheforès et une somme conséquente d'argent public va donc être dépensée pour poursuivre son exploitation. Comment ne pas craindre que l'incinérateur reparte alors pour 20 ans ou plus ? Y aurait-il moins de risques sanitaires sur cette installation vieillissante et de tout temps défaillante ? Depuis 1990 elle ne respecte pas son arrêté d'autorisation d'exploiter sur des points aussi fondamentaux que le traitement de ses rejets liquides qui sont purement et simplement renvoyés à l'Adour (eaux chargées de matières organiques, de métaux lourds et de dioxine des aires de stockage des mâchefers, mais aussi, eaux de rinçage des bacs de stockage des déchets hospitaliers, fourmillant de germes en tous genres).

Le choix de Bil Ta Garbi ressemble donc curieusement au scénario C bis, qu'en pensez-vous ? Une autre manière de communiquer !

On peut lire également que des opérations pilotes seront lancées. Nous sommes évidemment favorables à ces initiatives qui, pense-t-on, seront mises en place sur la communauté de communes Nive-Adour.

Ce que nous craignons c'est que ce ne soit qu'une vitrine et que l'on en reste là. Le choix de construire 1 à 2 unités de pré-traitement mécano-biologique, 1 à 2 centres de stockage et de remettre l'incinérateur de Bacheforès aux normes, coûtera très cher.

Tous ces investissements devront être amortis et les usines ne tournent jamais à vide. Il faudra donc alimenter ces unités, et nous voyons mal comment le syndicat pourra alors s'engager dans une politique de réduction des déchets.

Pourtant, en France, dans certaines communes on sait faire. Pourquoi ne pas s'en inspirer ? Nous ne comprenons pas ou plutôt nous comprenons trop bien que nos élus ont décidé sciemment de ne pas bousculer les habitudes prises.

Tel est l'aboutissement de la « concertation » qui n'a été que « communication. »

Une usine de pesticides brûle à Béziers ! Dioxines...

À Béziers (Hérault), l'usine de pesticides «SBM»1 (ex CMPA) classée «Seveso II» à risque haut, a brûlé vers 3h00 du matin lundi 27 juin 2005. Au moins 1000 tonnes de pesticides sont parties en denses fumées noires sous forme d'un nuage continu pendant plusieurs heures. La pollution a été telle que le plus gros du nuage toxique et malodorant, poussé par un léger vent marin, est passé lundi matin sur Narbonne puis vers 11h00 du matin sur Carcassonne pour y stagner jusqu'au mardi matin. L'odeur aurait même été perçue sur Toulouse toute la journée du mardi 28 ! Cet accident, « plus grave que le scénario le plus défavorable de l'étude de danger » (d'après le Directeur de Cabinet du Préfet de l'Hérault) fait suite à de nombreux autres accidents graves impliquant des usines de pesticides ces derniers mois.

Contacts :

ACAP - F. Veillerette au 06 81 64 65 58 N. Lauerjat 06 87 56 27 54

Sur place l'association ECCLA Pitch Bloch : 04 68 41 75 78 - eccla2@wanadoo.fr

Rappelons-nous les années 80 : la 'SBM' s'appelait alors la 'Littorale' et appartenait à Union Carbide, qui y fabriquait le même produit qu'à Bhopal, l'isocyanate de méthyle !

Non au dragage de l'Aiguette !

Dans le précédent numéro d'Ortzadar, nous avons montré que pression était régulièrement faite afin d'obtenir des autorités un dragage partiel du bras de l'Adour envasé.

Nous reproduisons ci-après un courrier de la Chambre de commerce et d'industrie à la Présidente du Collectif des Associations de Défense de l'environnement, en date du 5/08/03.

“ Je fais suite à votre lettre du 11 juillet concernant le problème de l'envasement du bras de l'Aiguette à Lahonce.

Comme vous le savez, notre Chambre de Commerce n'est gestionnaire du port que depuis décembre 1999. Dès cette date nous nous sommes préoccupés du problème de l'envasement de ce port qui rend son fonctionnement de plus en plus difficile.

Pressés par les usagers du port d'entreprendre son dragage, nous avons souhaité au préalable faire une étude de la sédimentation dans le bras de l'Aiguette afin de déterminer si, dans la configuration actuelle, l'auto-curage naturel était suffisant pour maintenir des fonds stables. Il ne nous semble en effet pas



NON au couloir à camions !...

Manifestation à B

A ce jour, l'étude de faisabilité commanditée en décembre 2002, et engagée fin 2003, quoique achevée, n'a été présentée ni à la population, ni encore en session plénière du Conseil Général (ce débat au Conseil Général était prévu pour décembre 2004).

MM. Lasserre et Aguerre continuent de présenter la 2x2 voies comme d'intérêt interrégional, alors que le gouvernement de Navarre, - il l'a fait encore à Baigorri, fin juillet - réaffirme qu'il s'agit pour lui d'établir une connexion directe «du Portugal jusqu'aux autres pays de l'Europe».

MM Lasserre et Aguerre veulent imposer leur projet ; ils excluent tout questionnement sur le bien fondé d'une telle infrastructure routière et restent totalement sourds aux arguments de tous ceux qui s'y opposent, élus et population.

Argitasunik gabe proiektua beti aitzina

2x2 bide nagusiaren proiektua beti aurrera doa eta zoritxarrez Lasserre Kontseilu orokorreko lehendakariak ez digu argitasun izpirik eman nahi. Errealiki badakigu ikerketa bururatua dela eta oraino ez digute deus agertu.

Baxenabarreko herri batzuetan iragan dira beren proiektua besapean, jadanik tratuan nahiz hasi bideak hunki litzakeen laborariekin. Egitate triste eta anti demokratikoa hantatu dute Lassere eta Aguerre-ek bere proiektua bortxaz pasarazteko. Gehiago dena proiektua ez da oraino Kontseilu orokorrean kontseilariei aurkeztua eta bozkatua izan. Herritarren nahiaren aurka ari dira eta LEIAK ez deza-ke egin molde hau onart.

Urriaren 1ean denek behar dugu Bidaxunen bildu eta manifestaldi handi bat egin proiektuaren eragileek amor eman dezaten betirako.

Les réunions de pseudo-concertation et la riposte de LEIA et des habitants

Les promoteurs du projet ont entamé un cycle de réunions en mars et en avril, où ils ont convoqué en catimini les maires et les élus municipaux des villages et bourgs touchés par le tracé, en Béarn d'abord, puis en Basse Navarre. Ils ont parlé de concertation, alors qu'il s'est agi de conférences, excluant la population et sur le mode de celle de Roncevaux en février, où ils ont fait l'éloge de la 2x2 voies et l'ont présentée comme un fait acquis dont il ne resterait qu'à négocier (ou marchander) le tracé.

Dès qu'elle a été au courant de la tenue de ces réunions, l'association LEIA a appelé les habitants concernés à se mobiliser et à y intervenir. Ce fut le cas pour le premier cycle de réunions, à Saint Palais (le 30 mars), puis à Arhansus, à Larcaveau et à Ainhice-Mongelos (13 avril).

Dans chacun de ces villages, des dizaines de personnes se sont rassemblées devant la mairie pour témoigner de leur opposition à la 2x2 voies. A Ainhice, le conseiller général B. Aguerre a décidé d'annuler l'exposé du projet pour la seule raison que de nombreux villageois étaient présents à l'intérieur de la salle municipale.

Les réunions, qui étaient prévues deux jours plus tard à Saint Jean le Vieux, Ispoure et Arnéguy, ont été suspendues par M. Lasserre, sous prétexte que celles du 13 avril avaient été « gravement perturbées » par les membres de LEIA et que « les conditions d'ordre et de sécurité n'étaient pas assurées ». Ce qui est totalement faux. Mais il n'est pas question pour le président du Conseil Général de reconnaître publiquement que LEIA n'est pas seule à s'opposer à son projet et que les élus et les habitants de Basse Navarre y sont en majorité hostiles et continuent à le manifester clairement.

M. Lasserre a voulu déplacer le problème et remplacer ces réunions en Basse Navarre par une invitation des maires du Pays Basque intérieur à se rendre à l'antenne du Conseil Général à



Kamionik EZ !

che, le 1^{er} octobre

Bayonne, le 21 avril ; ils ont refusé collectivement, en précisant qu'ils demandaient aux promoteurs du projet de continuer à venir le présenter sur le terrain.

Ces derniers ont donc fait une nouvelle série de réunions de pseudo concertation à Uhart-Cize, à Saint Jean Pied de Port et à Saint Jean le Vieux, le 7 juillet, toujours convoquées en catimini, en pleine journée et à la hâte. A nouveau LEIA appelait aussitôt à la mobilisation et à l'intervention des habitants. De nombreux manifestants se sont regroupés devant les mairies, mises sous la protection de gendarmes, et se sont vus refuser l'accès à la salle, les portes étant verrouillées.

La riposte collective des élus

Des élus de Basse Navarre opposés à une 2x2 voies et déplorant le manque d'information et de concertation sur ce projet se sont organisés en collectif, suite à une réunion, le 3 mai, à Larceveau. Une motion a été envoyée aux 70 maires de Basse Navarre, ainsi qu'à tous les conseillers municipaux, pour les inviter à délibérer et à prendre position, collectivement ou individuellement, contre la transformation de la D.933 en une 2x2 voies «qui constituerait un appel très important pour le trafic international des camions et serait la source de nombreuses nuisances» et pour un «aménagement raisonné et l'entretien constant des infrastructures routières». Au 6 juillet, et alors que les délibérations se poursuivent et qu'un nouvel état des lieux se fera le 13 septembre, 16 communes sur 29 traversées (16 sur 23 en Basse Navarre, soit 70%) ont répondu : 14 ont pris la délibération du collectif des élus ; dans deux communes, la majorité des conseillers ont signé la motion du collectif. D'autre part, 15 communes supplémentaires non touchées par le tracé ont adopté la délibération, et dans 2 autres la majorité des conseillers s'est opposée à la 2x2 voies. Au total 350 élus de Basse Navarre ont signé la motion du collectif. Sans oublier la Communauté des communes de Garazi-Baigorri, qui a signé une motion

**TOUS A LA MANIFESTATION
SAMEDI 1^{er} OCTOBRE, à 15h
à BIDACHE**

Pour l'abandon définitif du projet de 2x2 voies

Un rendez-vous très important, annoncé le 4 mai lors de la fête de LEIA à Saint Jean le Vieux, est fixé : il s'agit de manifester à Bidache, le 1^{er} octobre, à 15h, sur les terres de celui qui veut nous imposer un couloir à camions, afin d'exprimer notre refus d'une 2x2 voies et d'exiger l'abandon définitif de ce projet.

Au programme du 1^{er} octobre, un défilé massif dans Bidache ; à la fin de la manifestation, il y aura des prises de parole, des sketches, de la musique et des danses.

propre et celle d'Iholdy-Ostibarre qui a approuvé la motion de LEIA. Cette riposte collective des élus locaux renforce l'opposition à la 2x2 voies.

En effet, ce qui est relativement neuf et très important cette année, c'est que des acteurs nouveaux et de plus en plus nombreux, habitants et élus, participent au combat contre la 2x2 voies, s'y impliquent directement et s'organisent pour cela.

Restons vigilants et mobilisés ! Tous ensemble, il faut gagner

MM Lasserre et Aguerre devraient prendre la mesure d'une opposition ferme et sans cesse grandissante à leur projet de 2x2 voies, d'autant qu'ils se plaisent à dire que «si les gens (ou si les élus) n'en veulent pas, elle ne se fera pas». Ce qui ne les empêche pas de faire avancer leur projet comme si de rien n'était. Il faut donc, encore et toujours, insister, intervenir, nous mobiliser, pour qu'ils prennent en compte notre volonté : l'abandon pur et simple du projet de 2x2 voies. C'est pourquoi LEIA, après avoir organisé des réunions publiques en

juin à Mauléon, Guinarthe et Salies, en programme d'autres en septembre, à Ainhice (le 9/09), à Ibarolle (le 16/09), à Larribar (le 23/09).

C'est pourquoi aussi il faut prévoir de se mobiliser à chaque fois que nécessaire. Ainsi, pour assurer la réussite de la manifestation du 1^{er} octobre, nous avons besoin de votre participation active.

Le Conseil d'Administration de LEIA

Pour prendre contact avec l'association :

LEIA, BP 3, 64 430 Baigorri,
Courriel : LeiaTransPyr@aol.com
Web : <http://leialde.com/>



...NON au couloir à camions !



BACHEFORES

CLIS du 29 juin 2005

ALORS que le site est en pleine mutation et que le décret du 29/12/93 prévoit que l'exploitant doit présenter un bilan de son activité à la commission au moins une fois par an, il n'y a eu aucune réunion de la commission depuis juin 2003.

Le citoyen, confiant dans les institutions, se croit protégé puisque la loi fait obligation à l'administration et aux exploitants de centre de traitement de déchets de l'informer « sur les effets préjudiciables pour la santé de l'homme » (Art. L 125-1 du code de l'environnement).

La pratique de ce genre de réunion nous a appris que la réalité est bien moins idyllique et que l'information est, en fait, bien difficile à obtenir, l'administration essayant souvent d'occulter les manquements de l'exploitant.

Par exemple, lors de la CLIS de Juin 2003, il a été impossible aux associations d'intervenir sur l'incinérateur. Le sous préfet de l'époque, ne voulant pas aborder les sujets qui fâchent, avait bien calculé le timing de la réunion. Après avoir programmé la réunion tard dans la matinée, dès midi, il a prétexté que son ventre criait famine pour expédier les problèmes de l'incinérateur en 5 minutes. C'était le minimum pour que ça paraisse à l'ordre du jour, mais bien insuffisant pour en tirer une quelconque conclusion. Circulez, il n'y a rien à voir, sujet remis aux calendes grecques !

Conscients de perdre notre temps

Les travaux de réhabilitation de la décharge de Bacheforés sont terminés. Le traitement des lixiviats devait démarrer en juillet.

et notre énergie dans ce genre d'assemblée nous nous sommes posés la question de notre participation à de telles mascarades. C'est donc sans enthousiasme que nous nous sommes rendus à la convocation du sous-préfet.

Changement de sous-Préfet

Contrairement à son prédécesseur, le préfet Durand a fait preuve de courtoisie à l'égard des associations. Apparemment, il découvrirait le sujet et a donné l'impression de se soucier de la réglementation. Il a volontiers donné la parole à la représentante du CADE ; mais, comme on va le voir par la suite, la différence s'est arrêtée là.

Ainsi quand nous avons contesté la valeur des analyses microbiologiques des prélèvements (la plate-forme de mesures des polluants gazeux n'étant pas conforme à la norme, elle rend fantaisiste tout résultat) il s'est contenté de demander l'avis de la DRIRE. Son porte-parole abondera dans notre sens pour dire que des analyses ponctuelles de dioxines ne sont nullement représentatives des émissions réelles de l'incinérateur.

On aurait aimé alors voir le sous-préfet prendre les choses en mains, par exemple vérifier l'impact de l'incinérateur sur l'environne-

sauvage prospère en toute impunité au lieu dit « LaPlace ». Dernièrement, après les fêtes du village, il y a encore eu des feux de matières plastiques et des dépôts de détritus divers. Bonjour la pollution ! Là encore, le Maire a laissé faire. Il n'exerce pas ses prérogatives contre le pollueur malgré les admonestations du Préfet qui qualifie l'attitude du Maire de « faute lourde ».

Le Maire de Louhossoa hors la loi

Sur sa commune, une décharge



Les mâchefers dans les Barthes de l'Adour !

Sur la commune de Guiche, « BAB assainissement » avait besoin de remblai bon marché. Elle a donc utilisé les mâchefers de l'incinérateur pour sa plate-forme de stockage de pneus usagés qui se trouve en plein dans les barthes. ! Ces produits sont hautement toxiques puisqu'ils contiennent des métaux lourds et de la dioxine entre autres la circulaire du 9 mai 94, seule réglementation à ce jour,

interdit formellement les dépôts dans les zones inondables. Nous ne devons pas tolérer que ces produits soient éparpillés dans tout le Pays-Basque et qu'ils empoisonnent nos réserves en eau.



ment en demandant une analyse des dioxines dans les sols, le lait ou les œufs. Il ira même jusqu'à refuser de joindre au compte rendu de la CLIS, les photocopies des conclusions de deux éminents cancérologues ayant étudié la toxicité des dioxines.

L'incinérateur mis aux normes par un nouveau responsable

Grenet, en vieux briscard de la politique, a su se débarrasser à temps de la patate chaude qu'est l'incinérateur. Il s'est dépêché, car les Bayonnais auraient été en droit de lui rappeler ses promesses tonitruantes de fermer Bacheforés en 2005 (voir Sud-Ouest 17 Janvier 2004). Maintenant, il se frotte les mains, la décision de poursuivre l'exploitation de l'incinérateur n'est plus de son ressort. Malin, non ?

En effet quand M. Iriart a accepté la présidence de Bil ta Garbi, il ignorait totalement ce qu'il y avait à l'intérieur du joli paquet cadeau. Nous l'avons montré dans les précédentes éditions, Iriart n'envisage plus, dans un délai raisonnable, la fermeture de cette usine à poison. Il a annoncé que la fermeture serait impossible avant 2010. Et le four des déchets hospitaliers est tellement sollicité qu'il a annoncé une augmentation de l'aire d'entreposage des conteneurs !

Pourtant, malgré toutes leurs carambouilles, les responsables ne pourront éviter la fermeture PROVI-SOIRE de l'incinérateur. Même l'actuelle ministre de l'environnement, qui n'est pourtant pas bien exigeante, trouve que c'est trop. Bacheforés pollue tellement qu'elle lui impose de cesser son activité à dater du 28 décembre de cette année. Les gestionnaires sont prévenus depuis longtemps, mais ils ont toujours compté sur le laxisme ambiant pour éviter de prendre de vraies décisions valables au long terme.

Et que prévoit M. Iriart face à cette obligation de fermeture ? Rien d'autre que d'investir encore l'argent public dans cette vieille usine, pour pouvoir le remettre en marche. L'incinérateur sera équipé d'un nouveau système de traitement des fumées, d'un nouveau brûleur d'appoint et la plate-forme de prélèvements sera modifiée. Un nouvel arrêté préfectoral conforme aux dispositions de l'arrêté du 20 septembre 2002 sortira avant la fin de l'année.

M Iriart prévoit de remettre en marche l'incinérateur le 15 avril 2006.

Pendant la fermeture de l'incinérateur les déchets seront dirigés vers les décharges de Zaluaga, de Montauban ou sur l'incinérateur de Pontenx.

«Eki Libre» au service de la consommation responsable

Un nouvel espace de promotion du commerce équitable vient d'ouvrir à Bayonne. Bien au-delà de la vente d'articles produits dans le plus grand respect des artisans, la boutique Eki Libre propose de se documenter sur les rapports Nord/Sud, la solidarité internationale et les alternatives à l'économie libérale.



Le projet est né de la réunion de deux acteurs du commerce équitable : AFRIKAKOLORE, association locale qui travaille avec le village de Sadio au Sénégal dans le domaine de la confection et ASPAL, association nationale de solidarité avec les peuples d'Amérique Latine, qui soutient une trentaine de communautés indiennes et plusieurs groupements d'habitants des bidonvilles péruviens. De leur volonté commune est née l'association **Planète Solidaire**. L'obtention d'une subvention européenne leur a permis d'envisager de s'installer en centre ville et de recruter deux salariés,

épaulés par des bénévoles très motivés. Un ancien garage situé face aux remparts, rue de la Tour de Sault, a ainsi été transformé en local d'accueil au nom évocateur : **Eki Libre**. On y découvre de nombreux articles artisanaux et de l'alimentaire venus des quatre coins de la Planète, des textiles aux tons africains, latino-américains, népalais..., des bijoux et autres idées cadeau. Un coin café permet de déguster des boissons bio et équitables.

Ceux qui veulent en apprendre plus sur les relations Nord/Sud et les actions de solidarité internationale peuvent se renseigner auprès des permanents ou se documenter grâce à son espace Ritimo*. Vous pouvez notamment y consulter sur place ou emprunter des ouvrages traitant de ces questions. Dans la perspective de compléter son ouverture sur le Monde, l'association vient d'ouvrir un point Internet. Elle propose aux associations locales œuvrant pour un « développement durable » de servir de lien entre elles et le grand public. Parallèlement, elle a établi des contacts avec les autres espaces partageant ses valeurs sur le BAB, en vue de créer un petit dépliant sur la consommation alternative dans la zone. D'après elle, la multiplication de ces lieux de proximité est un plus. Comme le bio, le commerce équitable ne doit pas rester marginal, sans quoi il risque d'être définitivement récupéré par les grandes enseignes pour lesquelles il représente déjà un argument mercantile fort. Il ne faut pas perdre de vue que ce type d'économie n'est pas une fin en soi. Il s'agit d'un outil qui, pour être cohérent et efficace dans la durée, doit être associé à des campagnes de sensibilisation, au soutien de projets collectifs visant à l'amélioration de la qualité de la vie des peuples, au Sud comme au Nord. **Planète Solidaire** envisage également d'ici 2006, d'ouvrir un espace « créa-

teurs » où stylistes et autres artisans pourront venir présenter leurs réalisations. Pour ce qui est de l'alimentaire, au milieu des cafés et thés biologiques estampillés Max Havelaar trône l'Ehka, le cola basque alternatif. Dès la rentrée, des animations régulières seront proposées : débats, rencontres avec des auteurs d'ouvrages spécialisés, des associations, conseils pour voyager « utile » etc.

TdB

Association Planète Solidaire / Boutique Eki Libre

11, rue Tour de Sault - Bayonne

Renseignements au :

05 59 59 54 27

ou par mail :

planete.solidaire@laposte.net

Horaires d'ouverture : du mardi

au samedi 10h-13h, 14h-19h

Petit rappel sur la notion de commerce équitable

La base du commerce équitable ne fait que répondre aux exigences de la Déclaration universelle des droits de l'Homme qui veut que : « *Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant, ainsi qu'à sa*



famille, une existence conforme à la dignité humaine ». Celle-ci est loin d'être respectée dans le commerce classique. Au-delà, le commerce équitable garantit un revenu régulier aux producteurs les plus défavorisés et des avances sur les commandes afin de leur permettre d'envisager des investissements sur le long terme. Les producteurs inscrits dans des réseaux équitables sont incités à travailler le plus possible en harmonie avec leur environnement, toujours dans un souci d'amélioration de leurs conditions de vie.

*Réseau d'information Tiers-Monde





Attac après le référendum du 29 Mai

plan ABC à développer dans le court et moyen terme. Voici les grandes lignes de ce plan.

Plan A : des actions et des mobilisations contre les politiques libérales européennes

Une refondation démocratique de l'Europe implique dans l'immédiat une série de mesures urgentes de rupture avec les politiques néolibérales :

- ◆ Demande du Conseil à la Commission de retirer tous les projets de directives européennes de libéralisation en cours, notamment la directive Bolkestein et celle sur le temps de travail.

- ◆ Réunion d'urgence de l'Eurogroupe pour exiger de la Banque centrale européenne une modification substantielle de la politique monétaire incluant la baisse des taux d'intérêt.

- ◆ Engagement de développer une véritable politique pour l'emploi, passant notamment par la remise à plat du pacte de stabilité.

- ◆ Progression substantielle du budget européen pour mener une politique sociale et pour augmenter le montant des fonds structurels à destination des pays nouveaux entrants afin de les aider dans leur développement, au lieu d'encourager le dumping social et fiscal, ainsi que les délocalisations.

- ◆ Organisation d'une relance économique européenne, y compris par l'emprunt, fondée sur des investissements dans les infrastructures publiques et visant à la création d'emplois.

- ◆ Moratoire sur les négociations de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) à l'OMC.

- ◆ Mise en place de mesures visant à la

suppression des paradis fiscaux et à la promotion des taxes globales et de l'harmonisation fiscale en Europe.

- ◆ Remise à plat de l'« agenda » de Lisbonne (Conseil européen des 23 et 24 mars 2000) et de l'agenda social 2005-2010, en vue de les mettre au service du progrès social et écologique.

- ◆ Accroissement de l'aide publique au développement à 0,7% du PIB des Etats membres de l'Union; engagement plus fort dans les « Objectifs du millénaire » et annulation de la dette des pays pauvres.

- ◆ Fin du soutien à l'occupation de l'Irak et retrait immédiat des troupes de pays membres de l'Union.

Ce plan A comportera une série d'actions menées au niveau national et européen, et qui culmineront à Bruxelles en décembre 2005 par une grande mobilisation à l'occasion du dernier Conseil européen sous présidence britannique.

Plan B : pour des institutions européennes réellement démocratiques

Les Attac d'Europe sont attachés à l'existence d'institutions européennes authentiquement démocratiques, ce qui n'était pas le cas dans le projet de « Constitution ». Ils discuteront en leur sein et entre eux du contenu d'un nouveau traité qui serait exclusivement consacré aux questions institutionnelles. La première réunion de la Convention des Attac d'Europe, prévue en décembre 2005, fera le bilan de ces propositions.

Plan C : pour une autre Europe possible

L'ambition du Plan C est de permettre la naissance d'un vaste chantier démocratique pour une alternative à l'Europe néolibérale, dont les mesures demandées dans

le Plan A constituent une première étape indispensable.

Toutes les composantes de chaque Attac d'Europe seront associées à l'élaboration de ce plan C: structures nationales, régionales, et locales. La Convention des Attac d'Europe de décembre 2005 examinera la manière de s'associer aux initiatives qui pourront être prises par les différents mouvements sociaux et réseaux européens, notamment dans le cadre du Forum social européen d'avril 2006.

On voit au regard de ces objectifs que notre association garde les yeux ouverts sur l'Europe et sur le monde. Elle veut garder son indépendance sans visées électoralistes ; ainsi le problème actuel de la recomposition de la gauche française n'est pas de son ressort mais celui des partis politiques dont c'est la responsabilité. Notre responsabilité, à nous, est d'exercer une citoyenneté active et vigilante pour appuyer la remise en cause de la dictature mondiale des marchés. Dictature qui réduit de plus en plus les pouvoirs politiques des peuples et leur souveraineté. Notre projet est de favoriser toutes alternatives à ce néolibéralisme dévastateur, pour se réappropriier les espaces perdus par la démocratie.

Ce qui sans doute nous motive le plus, c'est la solidarité. Solidarité entre les peuples, solidarité entre les couches sociales qui les constituent, et surtout solidarité avec les générations futures quel monde leur laisseront-nous ? C'est là notre responsabilité majeure. On voit de plus en plus clairement que la folle course à la croissance aura une fin : Toutes les ressources de la planète s'épuisent. Le pétrole, l'eau les espèces animales et végétales, tout est menacé par notre avidité. C'est une nouvelle culture qu'il va falloir édifier si nous ne voulons pas que les humains disparaissent sous un tas de déchets : **Une culture du respect du bien commun.**

Attac-Pays Basque Commission communication- information

ATTAC s'était clairement prononcé pour le NON au projet de Traité Constitutionnel pour l'Europe. Notre comité local Attac-Pays Basque a mené une ardente campagne en ce sens, et c'est dire notre satisfaction au soir du résultat : Après tant d'efforts, les 55 % de NON nous ont fait chaud au cœur.

Les analyses de tous bords qui ont suivi cet événement considérable ont généralement constaté le rôle essentiel joué par notre association dans la victoire du NON ; ce qui nous donne encore plus d'énergie certes, mais aussi plus de responsabilités. Après avoir dit non il faut réaffirmer, ré-expliciter encore à quoi nous disons oui, et comment on peut bâtir un monde plus humain que celui, dans lequel le néolibéralisme tout-puissant nous engage encore pour plusieurs décennies.

Aussi, Attac s'est-elle aussitôt remis à l'ouvrage. Pour donner un contenu concret à l'espoir suscité par les NON de la France et des Pays-Bas, les représentants des Attac d'Europe se sont réunis à Bruxelles le 16 juin 2005 et ont annoncé la mise en place d'une Convention qui déjà propose un



REACH*

Un enjeu primordial pour une chimie plus respectueuse de la vie

Ce 19 août 2005...

Au cœur de la torpeur estivale, l'Association I.D.E.A.L., a reçu à Boucau, Elise Breyton, chargée de mission des Verts au parlement Européen, qui a animé un atelier d'information sur la directive REACH qui doit être discutée au parlement Européen à la mi-octobre 2005.

Il est important de rappeler que dans l'APPEL DE PARIS dénonçant les dangers sanitaires de la pollution chimique, de nombreuses personnalités du monde scientifique, dont le Professeur Belpomme éminent cancérologue, mais aussi des juristes, humanistes, citoyens, convaincus de l'urgence et de la gravité de la situation, ont appelé les décideurs politiques nationaux, les instances européennes, l'ONU etc. à se mobiliser et à prendre toutes les mesures nécessaires afin d'interdire l'utilisation de produits dont le caractère cancérigène, mutagène ou reprotoxique est avéré ou probable chez l'homme ainsi que de restreindre leur utilisation au strict minimum.

Appliquer le principe de précaution sur les produits pour lesquels il existe un danger présumé grave ou irréversible pour la santé animale ou humaine et de façon générale pour l'environnement. Promouvoir l'adoption de normes toxicologiques ou de valeurs-seuils internationales pour la protection des personnes et notamment pour les individus les plus vulnérables dont les enfants, voire l'embryon.

L'enjeu

Épargner 135 000 vies humaines (4 500 morts évitées par an sur 20 ans).

Renforcer REACH : face au lobby de la Chimie qui avec la complicité des gouvernements Européens (France, Grande Bretagne, Allemagne) tente par tous les moyens de limiter l'impact de

REACH en prétendant que le renforcement lui coûterait 2,3 milliards d'Euros (soit 0,1% du chiffre d'affaires annuel de la chimie européenne !) sur une période de 11 ans (et entre 2,8 et 5,2 milliards supplémentaires pour les secteurs en aval).

Ce qu'ils oublient de nous dire c'est que cela rapporterait près de 50 milliards d'euros sur une période de trente ans du fait des 4 500 vies épargnées par an et d'une diminution substantielle des frais de santé liés aux contacts avec les substances chimiques sur les lieux de travail (4,5 à 13 milliards concernent les cancers professionnels). Il faut savoir que 32 millions de travailleurs de l'Union Européenne sont exposés à des agents cancérigènes.

Le constat actuel

Près de 100 000 substances chimiques vendues en Europe n'ont jamais fait l'objet d'une évaluation des risques pour l'environnement ou la santé, (chaque année 500 à 1 000 nouveaux composés sont mis sur le marché sans étude précise de la toxicité chez l'homme), alors que nombre de ces produits sont présents dans des biens de consommation quotidiens (produits de nettoyage, cosmétiques, vêtements, ordinateurs).

Pour mémoire...

Marie Anne Isler Béguin, députée Européenne française (Verts) a été testée ainsi que d'autres députés Européens en 2004. Parmi les produits recherchés dans leur sang, Mme Béguin a battu le record sur 101 produits chimiques recherchés, elle en avait 51! Taux de tous les produits chimiques : 2,5 fois supérieurs à la moyenne. Taux de retardateurs de flamme : 5 fois supérieur à la moyenne. Taux de phtalates : 2,5 fois supérieur à la moyenne. Taux de PCB : 1,7 fois supérieur à la moyenne.

En bref...

Les produits chimiques potentiellement dangereux sont partout dans notre environnement quotidien : parfums, déodorants divers, produits d'entretien, vernis, peintures, panneaux de particules, mélaminés, produits phyto sanitaires, édulcorants divers, stabilisants, détergents etc. Il est urgent de prendre la mesure réelle du problème, le renforcement de la directive REACH est une priorité.

- Les Verts
 - Les Amis de la Terre
 - Greenpeace
 - Le BEE
 - WWF
 - EPHA Environnement Network
 - WECF,
- demandent :

- ✓ 1. Une autorisation pour l'utilisation de substances extrêmement préoccupantes.
- ✓ 2. De combler au plus vite les lacunes de la procédure d'enregistrement en ce qui concerne les exigences des données à fournir (trois tests concernant la biodégradabilité et les données concernant l'exposition qui ne portent pas sur des animaux) ainsi que le rapport sur la sécurité chimique pour les substances produites de 1 à 10 tonnes par an doivent être rétablis afin de fournir les données suffisantes pour évaluer les risques, l'exposition et les utilisations sûres de ces produits chimiques.
- ✓ 3. La qualité des informations fournies par les industriels doit être contrôlée par des organismes indépendants.
- ✓ 4. Les produits chimiques contenus dans les articles importés doivent faire l'objet des mêmes exigences en matière de données à fournir que ceux fabriqués dans l'union.

- ✓ 5. L'Application du droit à savoir et du droit d'accès à l'information doit être améliorée ; il faut que tout au long de la chaîne de production, l'information soit transmise aux fournisseurs et aux consommateurs afin qu'ils sachent si des substances extrêmement préoccupantes sont présentes dans les produits finis. Les articles devraient porter une étiquette indiquant la présence éventuelle de ces produits.

* Réglementation pour l'Enregistrement, l'Évaluation et l'Autorisation des Substances Chimiques.

suite de la page 5

raisonnable de maintenir artificiellement ce port en pratiquant des dragages d'entretien à répétition.

Nous avons confié cette étude, cofinancée par le Conseil Général des P.A., au cabinet Saunier-Tecna.

La conclusion de cette étude est que les vitesses d'écoulement dans ce bras sont actuellement insuffisantes pour assurer son autocurage naturel. Il serait donc illusoire de réaliser un dragage du port et l'on peut s'interroger sur le maintien de cet équipement dans sa configuration actuelle. Une réflexion est actuellement menée entre tous les partenaires institutionnels à ce sujet. "

Le port de plaisance a été en grande partie démantelé au printemps 2005.

Des rumeurs de nouvelles pressions pour un dragage sont ensuite parvenues à nos oreilles.

Affaire du pont de l'Île

Les remblais qui soutiennent la passerelle d'accès à l'Île de Lahonce étant la cause principale de l'envasement, nous conseillons à tout lecteur intéressé par l'affaire du pont de l'Île de Lahonce de se référer à l'article paru dans Sud-Ouest en date du lundi 22/08/05.

"BONBON EL PERRO"

UN FILM DE CARLOS SORIN

DANS ce film, on retrouve la veine du précédent film de Carlos Sorin, « Historias Minimas ».

Carlos Sorin nous conte en effet, une historiette de rien du tout, presque naïve, qui défie la cruauté de la vie par l'humour et la tendresse.

Juan Villegas, le héros, est un homme déjà vieux, au chômage après vingt ans de travail obscur dans une station-service.

C'est une âme simple, que la vie n'a pas ménagée : il n'a pas revu sa femme depuis vingt ans et vit chez sa fille en essayant de se faire oublier.

Timide et doux, il n'a que sa bonté pour parer aux mauvais coups du destin dans une Argentine dévastée par la crise économique. Pour seul bien, il possède une vieille voiture et tente de subvenir à ses besoins en vendant des couteaux à la sauvette. Mais les affaires vont mal et les

demandes d'emploi sont autant de rebuffades.

Un jour, sur la route, il n'hésite pas à faire cent cinquante kilomètres pour dépanner une jeune femme et la reconduire chez elle.

En récompense, on lui offre un chien, un superbe dogue argentin qui devient le second héros du film.

Juan ne sait pas dire non et accepte le cadeau. Fureur de sa fille qui le met à la porte et voilà Juan jeté sur les routes, flanqué de son molosse qu'il ose à peine toucher.

Une heureuse rencontre lui ouvrira-t-elle enfin les portes du succès ? Bombon est un chien de race, au pedigree impeccable qui peut rapporter gros dans les concours, l'informe un banquier passionné par cette race canine.

Le scénario est peut-être mince, mais le film vaut surtout par sa galerie de portraits : le banquier amateur de

chiens, la pseudo-chanteuse orientale, le directeur d'agence d'intérim... Autant de personnages sans esbroufe, très proches de leur vérité, fût-elle peu reluisante.

Avec Bombon, Juan s'essaie à devenir un autre homme, comme si la beauté et la vigueur mâle du molosse, conférait à sa personnalité falote un supplément de

caractère, une virilité nouvelle.

Pourtant, rien n'est parfait, les « machos », même canins, ont aussi des défaillances !

Fable humoristique, qui repose sur le jeu d'un acteur amateur (gardien de parking de son état), dont la sensibilité et la sobriété donnent toute sa force et son humanité au personnage de Juan.

Tél / Fax : 05 59 31 85 82 — Courriel : ortzadar @ bigfoot.com



Abonnez-vous à **Ortzadar**

Bimestriel - 1 an : 13€

De soutien : 18 €

NOM, Prénom

Adresse

CPVille

Bulletin à retourner à :
B.P. 4 - Mouguerre - 64990 St-Pierre d'Irube

Ortzadar - Alternative Pays Basque
est édité par l'association loi 1901 du même nom
Commission paritaire n° 69286

Directeur de la publication : Jean-Maurice FAYE
Illustrations et mise en page : José-Antonio AGUIRRE
Imprimé sur les presses de l'imprimerie Artisanale à Bayonne